



Maîtrise d'ouvrage déléguée



# LETTRE INFO CHANTIER

LIZHER-KELAOUIÑ CHANTER - LA BANII DU CHANTIER

N° 1\_Février 2024

## LYCÉE PUBLIC MARITIME PIERRE LOTI – PAIMPOL

La Région Bretagne est propriétaire des locaux des 115 lycées publics bretons. Elle investit, chaque année, près de 110 millions d'euros pour moderniser et entretenir ce patrimoine afin d'offrir un cadre de vie agréable et adapté aux lycéen-ne-s et aux équipes qui les entourent.

### CONFORT ET FONCTIONNALITÉ : ON Pousse LES MURS

Afin d'améliorer l'accueil des élèves au lycée Pierre Loti, la Région Bretagne a engagé la création de deux extensions dont elle a confié la maîtrise d'ouvrage à SemBreizh. Situés à proximité de l'entrée, ces nouveaux espaces vont redessiner la configuration de l'accueil de l'établissement.

La première extension, située, en amont de du bâtiment Administration actuel, hébergera les locaux de la vie scolaire, le foyer des élèves ainsi qu'une nouvelle loge pour les personnels d'accueil. Ces derniers disposeront désormais d'une vue directe sur l'entrée du lycée.

La seconde extension vise à créer une nouvelle laverie pour le service restauration. Plus spacieuse et ergonomique, elle améliorera le confort de travail des personnels de restauration. Elle permettra également de mettre en place un dispositif de tri des déchets

plus poussé avec une participation active des convives à la lutte contre le gaspillage.

#### Modernité et respect de l'existant

Investis par le lycée en 2000, les locaux actuels datent des années 1960. Conçus par les architectes Hummel, Rolland et Weinstein, ils ont d'abord accueilli "l'Hydro", l'École nationale de la marine marchande.

La Région a veillé à ce que les extensions créées respectent l'identité du site. Exercice parfaitement réussi par IC-AR atelier d'architecture, maître d'œuvre du projet, qui a su combiner performance et modernité d'un bâti contemporain avec une insertion dans l'existant : les façades combinent jeux de plein et de vide, avec de larges ouvertures vitrées et un enduit du même bleu que celui des autres bâtiments de l'établissement.



© EP Images / Région Bretagne

« Partout dans les lycées publics de Bretagne, la Région s'attache à offrir de bonnes conditions d'apprentissage et de vie aux élèves mais aussi aux équipes qui œuvrent chaque jour à leurs côtés. Le projet en cours au lycée maritime Pierre Loti illustre parfaitement cette ambition, guidée par le triptyque : confort, sécurité et performance environnementale. »

Loïc Chesnais-Girard,  
Président de la Région Bretagne



Perspective des futures extensions, au premier plan l'espace accueil, vie scolaire et foyer.



Janvier 2024 : les fondations sont coulées, les élévations débutent

## Assurer la continuité de service

Mener des travaux dans un lycée en activité n'est pas chose aisée car il faut garantir la continuité des enseignements et du fonctionnement de l'établissement. Aussi, les travaux sont cadencés et le timing doit être tenu au jour près. Durant 3 mois, la laverie ne pourra pas fonctionner. Afin d'être moins impactante, cette phase de travaux aura lieu durant les congés d'été mais elle devra débuter dès le mois de juin -mois de l'année où les élèves sont moins nombreux, compte tenu des stages et périodes d'exams. Les élèves pourront toutefois continuer à se restaurer sur place. Des adaptations temporaires du service sont actuellement en réflexion.

## Attention travaux

Avec les entreprises, nous veillons à assurer la sécurité des usagers et à réduire les désagréments (bruits, poussières). Ces nuisances ne pourront toutefois pas être totalement évitées. Les efforts consentis par chacun contribueront au bon déroulement du chantier : sécurisation du chantier par les entreprises, signalisation des flux de circulation autorisés, compréhension et respect des consignes de sécurité de la part de tous, professionnels, élèves, personnels éducatifs, administratifs et techniques.

## PLAN ET CALENDRIER DES TRAVAUX



## De nouveaux arbres fruitiers plantés

Le site du lycée Pierre Loti étant très arboré, il a fallu abattre 6 arbres pour construire ces deux extensions. L'emplacement a été étudié en concertation et validé par des arboriculteurs et l'architecte des bâtiments de France.

Même s'il n'y a pas d'obligation réglementaire

de compensation en replantant de nouveaux arbres, la Région, très attentive au sujet du reboisement de la Bretagne, a choisi de planter neuf arbres fruitiers supplémentaires : six sont financés par la Région, trois par le lycée. Ils prendront place dans la partie Ouest du site.



Conseillère régionale, représentant la Région au conseil d'administration du lycée, Fanny Chappé est venue rencontrer les entreprises et visiter le chantier le 19 janvier dernier, en présence la presse locale.

### Les intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Région Bretagne  
Maîtrise d'ouvrage déléguée : SemBreizh  
Maîtrise d'œuvre : IC-AR Atelier d'architecture,  
Opryme ingénierie, Ingétudes Ouest, Armor Ingénierie,  
Kegin Ingénierie, Acoustibel.

### Les chiffres du projet

Montant de l'opération : 1 460 000 euros (études et travaux)  
Surfaces créées : 288 m<sup>2</sup>  
Durée des travaux : 12 mois (de septembre 2023 à septembre 2024)  
Nombre d'arbres plantés : 9 (pommiers, pommiers d'ornement, cerisiers  
du japon, Liquidambar)

RÉGION BRETAGNE  
RANNVRO BREIZH  
REGION BERTÈGN



283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 Rennes cedex 7  
Tél. : 02 99 27 10 10 | [twitter.com/regionbretagne](https://twitter.com/regionbretagne)  
| [facebook.com/regionbretagne.bzh](https://facebook.com/regionbretagne.bzh) | [@region.bretagne](https://instagram.com/region.bretagne)  
[www.bretagne.bzh](http://www.bretagne.bzh)